■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre-Val de Loire • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes Agglos et Métropoles • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers Agglomération • Orléans • Roannais Agglomération • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Saumur Loire Développement • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Anjou Atlantique • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Comité syndical des 9 et 17 mars 2016

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Daniel FRECHET, 1er Vice-président de Roannais Agglomération, a été élu Président de l'Etablissement public Loire le 17 mars à Orléans. Il en était jusqu'alors le 3ème Vice-président.

Candidat de consensus, il succède à Jean-Pierre LE SCORNET représentant de la Région des Pays de la Loire (2013-2016), Jean GERMAIN (2005-2013), Sénateur Maire de Tours, Eric DOLIGÉ, Sénateur Président du Conseil Départemental du Loiret (1995-2005), et Jean ROYER, Président fondateur de l'Etablissement, Maire de Tours (1983-1995). Ce qui en fait le 1er Président issu de l'amont du bassin, sur lequel se situent les deux ouvrages structurants de Naussac et de Villerest, propriétés de l'Etablissement.

Dans son discours, Daniel FRECHET a souhaité préciser que sa candidature était «*une candidature de continuité, de solidarité et de cohérence du bassin*». Il a rappelé qu'il est «*un élu de terrain*».

>>> www.eptb-loire.fr/election-du-president

ADHÉSION À L'ÉTABLISSEMENT DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Moulins Communauté
Ensemble, construisons notre avenir

DÉSIGNATION DES 40 MEMBRES DU BUREAU, PARMI LESQUELS LES 10 DU COMITÉ DIRECTEUR

Président
Daniel FRECHET
Roannais Agglomération

Secrétaire
Bernard PALPACUER
Département Lozère

Secrétaire-adjoint
Christian COUTURIER
Nantes Métropole

1er Vice-président
Laurent GERAULT
Région Pays de la Loire

2ème Vice-président
Benoit FAUCHEUX
Région Centre-Val de Loire

3ème Vice-président
Jean-Pierre TAITE
Région Auvergne-Rhône-Alpes

4ème Vice-président
Louis DE REDON
Département Loir-et-Cher

5ème Vice-président
Gérard MALBO
Département Loiret

6ème Vice-président
Jean-Paul BOISNEAU
Département Maine-et-Loire

7ème Vice-président
Christian BARLE
SINALA Nièvre

Président de la commission d'appel d'offres
Yves MASSOT
Ville de Tours

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 & BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2016

Concernant le **CA 2015**, il a été constaté un résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) à hauteur de 6,2 M€, cela avant la prise en compte des restes à réaliser s'élevant quant à eux à près de 5,2 M€.

L'adoption du **BS 2016** n'entraîne pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire. Au-delà de constater les restes à réaliser de l'exercice budgétaire 2015, l'objectif était d'inscrire les résultats constatés au compte administratif, ainsi que d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires.

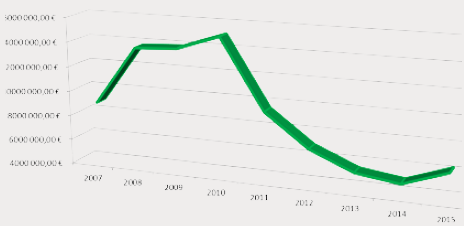

Evolution du résultat de 2007 à 2015

La CRC, dans ses observations de 2001, avait attiré l'attention sur « l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs », invitant à la résorption de l'excédent. Dans ses observations de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « la très forte réduction de ses excédents cumulés, depuis 2011 », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard.

L'Etablissement public Loire, au service des 50 collectivités (7 Régions, 16 Départements, 18 Villes Agglos et Métropoles et 9 Syndicats intercommunaux) qui le composent actuellement, contribue depuis plus de 30 ans à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Maître d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, avec un caractère interrégional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement de crues), la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation, l'aménagement et la gestion des eaux ainsi que la valorisation du patrimoine.

BILAN FINANCIER DES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU POP LOIRE 2007-2013

La présentation du bilan financier des interventions de l'Etablissement dans le cadre du Programme Opérationnel Plurirégional Loire 2007-2013 a permis de constater l'importance et la fiabilité de son implication dans la **maîtrise d'ouvrage d'opérations** soutenues par l'Europe (près de 10 M€ sur la période de référence, à un taux moyen de 40 %).

S'agissant du **rôle de service instructeur** assuré par ailleurs, il a été relevé que cela avait concerné 160 opérations, soit environ 29 % de l'ensemble de celles programmées et 1/3 du montant de la programmation dans sa totalité. Cela, au bénéfice des acteurs du plan Loire III, notamment les porteurs de projets et les cofinanceurs.

Des 24 contrôles qualité gestion (CQG) effectués par les services de l'Etat, il ressort qu'aucune anomalie n'a été constatée.

L'implication à ce titre de l'Etablissement a mobilisé en moyenne 1,4 équivalents temps plein entre 2008 et 2015, pour un coût total de 568,5 k€. Ces dépenses n'étant valorisées qu'en contrepartie « pure », c'est-à-dire sans subvention du FEDER.

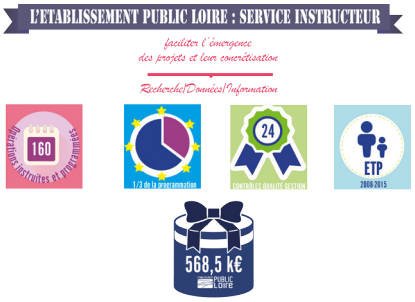

MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Un point d'information a été effectué, notamment sur l'arrêté de janvier 2016 relatif à la stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE). Dans ce contexte, il a été rappelé la disponibilité de l'Etablissement pour participer pleinement, en tant que partenaire de bassin et en lien étroit avec ses collectivités membres, à la construction de la stratégie dont il s'agit.

De surcroît, les élus ont marqué leur accord pour la valorisation des actions conduites par l'Etablissement au titre de son implication pour l'année 2016 dans la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, telles que son évolution statutaire à l'horizon 2017, les travaux de cartographie en cours sur les territoires des SAGE qu'il porte, l'organisation courant mai de réunions d'animation sur plusieurs bassins (Allier, Cher, Loir et Loiret).

Eu égard à l'objet et la nature de ces opérations, il a été décidé de solliciter le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

>>> Toute l'info sur www.eptb-loire.fr/gemapi

INITIATIVE LIGÉRIENNE D'ADAPTATION AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'implication de l'Etablissement dans ce cadre a été rappelée, et plus particulièrement l'audition d'experts en prospective organisée en décembre dernier qui a permis de mettre en évidence des projections socio-économiques et des perspectives d'évolution des usages de l'eau sur le territoire du bassin fluvial.

Dans un souci d'anticipation, l'Etablissement a engagé l'intégration opérationnelle des connaissances scientifiques sur le changement climatique dans certaines de ses missions, notamment sur le mode de gestion de l'ouvrage de Villerest (Loire). Un travail similaire sur celui de Naussac (Lozère) va être engagé.

Par ailleurs, un accord a été donné à la réalisation, sur les territoires des SAGE portés par l'Etablissement, d'une prestation poursuivant le double objectif : d'informer les acteurs des territoires des connaissances existantes et des impacts potentiels du changement climatique sur la gestion de l'eau et des risques associés ; de les sensibiliser aux enjeux de l'adaptation pour leur territoire.

Enfin, il a également été prévu une action de coopération ciblée sur l'adaptation, avec un partenaire européen.

www.eptb-loire.fr/audition-prospective-changement-climatique

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2016 DANS LE CADRE DU POI LOIRE 2014-2020

L'EUROPE s'engage sur le bassin de la Loire avec le FEDER

L'Etablissement s'efforce d'inscrire ses interventions en coïncidence avec le nouveau Programme Opérationnel Interrégional (POI) Bassin de la Loire 2014-2020.

C'est ainsi qu'il a introduit dès 2015 des demandes de soutien financier. Etant relevé que, pour les 10 opérations retenues, le montant total de crédits du FEDER programmés s'élève à moins de 600 k€, en retrait donc par rapport aux ressources mobilisées précédemment.

Pour 2016, 13 opérations sont concernées en lien avec les volets "Prévention des inondations", "Recherche, développement et innovation", "Aménagement et gestion des eaux".

Le Comité syndical a pris acte de l'ensemble des demandes de subvention de l'Europe (FEDER).

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : EXTENSION AU BASSIN DE LA SARTHE

Dans le prolongement de l'action conduite dans le Maine-et-Loire, le Comité syndical a donné son accord, sous réserve de la finalisation des modalités techniques et de l'obtention des moyens financiers nécessaires, au portage par l'Etablissement d'une étude de restauration de la continuité écologique au droit de 3 ouvrages situés sur les axes Sarthe (2) et Mayenne (1), comptant parmi les principaux axes à migrateurs du bassin de la Loire et ses affluents, mais dont la libre circulation des poissons y est affectée par la présence d'ouvrages hydrauliques conçus pour faciliter la navigation.

AVIS DE L'ÉTABLISSEMENT SUR LE PROJET DE SAGE LOIRE AMONT

En application du Code de l'Environnement, le Président de la CLE a sollicité un avis sur le projet de SAGE Loire amont. Une lecture par le prisme des missions de l'Etablissement, lesquelles peuvent directement ou indirectement concerner le territoire du SAGE, a été effectuée. Elle a simplement conduit à proposer quelques évolutions dans la formulation du projet, ne remettant aucunement en question celui-ci.

contact : sylvie.asselin@eptb-loire.fr